

Sinfo

N°31 MARS 2017

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES À TÉLÉCHARGER SUR WWW.lyslezlannoy.fr

ETTE année sera marquée par les élections présidentielles qui se tiendront le dimanche 23 avril pour le premier tour et le dimanche 7 mai pour le second tour.

ÉLECTIONS EN 2017

Ensuite, les élections législatives se dérouleront le dimanche 11 juin et le dimanche 18 juin. Tous les électeurs inscrits sur les listes électorales seront invités à participer à ces scrutins.

Vous découvrirez dans le dossier central les modalités mises en place dans la ville pour ces élections.





U

Z W

2

ETOU











1- ACCUEIL DES NOUVEAUX LYSSOIS

Une cérémonie d'accueil pour les nouveaux habitants s'est déroulée le samedi 28 janvier à la salle Desmulliez en présence des élus municipaux. Les services proposés par la ville et les chantiers en cours ont été présentés.

2- CHANTIER SUR LA ZONE STEIN

Les travaux d'aménagement ont débuté pour la construction d'un magasin Lidl et la réalisation de la dalle qui accueillera le marché commun avec Lannoy prévu pour le mois de septembre prochain.

3- EXPOSITION LES ONDES À LA LOUPE

En partenariat avec la Métropole Européenne de Lille, une exposition sur les ondes électromagnétiques a eu lieu le samedi 4 février à l'espace Maurice Codron.

4 - SALON DE LA GOURMANDISE

Ce rendez-vous gourmand a rencontré une nouvelle fois un franc succès, les 11 et 12 février dernier. De nombreuses dégustations ont comblé les visiteurs.



NAISSANCES : DÉCEMBRE/JANVIER

Jules JEANSON	5/12/2016
Romane GAVOIS	30/12/2016
Elyah JUILLIARD	30/12/2016
Myriam KOUSRI	30/12/2016
Tahé KOUSRI	30/12/2016
Sören VANHOVE	31/12/2016
Manassah OLIVEIRA HADERBACHE	31/12/2016
Jadem HAMDI	31/12/2016
Sorya LONG	2/01/2017
Lise HAAGE	9/01/2017
Rachelle GARNIER	10/01/2017
Aksel ALIOUAT	10/01/2017
Jahnaya DENIER	11/01/2017
Simon RAMOS	17/01/2017
Alix TIBERGHIEN THOMM	19/01/2017
Gabrielle DUBRULLE	21/01/2017
Léo LACOMBE	24/01/2017
Hugo CARETTE	27/01/2017

DÉCÈS : DÉCEMBRE/JANVIER

Lucien MAERTE	17/12/2016
Jacqueline BRASSART	8/01/2017
Arlette VERDIER	8/01/2017
Christiane FIÉVET	10/01/2017
Paulette DEBEURN	11/01/2017
Germaine DOURNEL	11/01/2017
Raymond ANNUNZIATA	16/01/2017
Gérard DUMOULIN	24/01/2017
Fernande LANDRIEUX	29/01/2017

SOMMAIRE

VIE LYSSOISE I Visite au Théâtre de l'Eden I Prévention Routière Seniors I Jubilaires I Lys Rénov Habitat I Stade Jean Cholle	4
DOSSIER CENTRAL ÉLECTIONS EN 2017	6
VIE CITOYENNE I Point sur la Vidéoprotection I Enquêtes de l'INSEE	8
CULTURE I Eden du Rire I The Escapist I Carnaval de la Ville	9
TRIBUNE LIBRE	10
EN BREF I Yoseikan Budo I Sorties de Territoire	11
AGENDA LYSSOIS	12

A NOTER

Vos informations associatives sont les bienvenues par mail: lysinfo@acticom.fr pour une parution dans un prochain numéro du journal.



JOURNAL D'INFORMATIONS DE LA VILLE DE LYS-LEZ-LANNOY

MAIRIE DE LYS-LEZ-LANNOY 31. rue Jean Baptiste Lebas

BP 7 - 59451 Lys-lez-Lannoy 03 20 75 27 07

Directeur de publication : Gaëtan JEANNE Rédaction : Pascal LEFEBVRE Conception et réalisation : ACTICOM

Impression à 6100 exemplaires Dépot légal Février 2017 Papier issu de forêts durablement gérées.

L'EDITO DU MAIRE



Dans peu de temps, nous serons appelés aux urnes, pour choisir et élire notre Président de la République, ainsi que nos Députés.

LYSinfo Nº31 MARS 2017

Voter est un droit, mais c'est aussi un devoir civique, notre système démocratique nous donne la possibilité de pouvoir nous exprimer

par cet intermédiaire. Profitons-en, des pays nous envient. Malheureusement, les médias, la télévision, les radios ou encore les journaux, ressassent la vie privée des candidats, ne nous permettant pas d'étudier et comparer les programmes qu'ils proposent, ce qui est certainement plus intéressant.

Qu'elles que soient nos idées, nos convictions, nous devons voter. L'abstentionnisme n'est ni une méthode, ni une solution...

Dans notre commune, pour des raisons de sécurisation des bureaux de vote, ces derniers ont été regroupés en un même lieu, la salle Desmulliez et dans le hall de la mairie. Vous trouverez dans le dossier central de ce numéro l'ensemble des détails.

Le deuxième tour des présidentielles se déroulant le 7 mai, nous ne pouvions maintenir la braderie du 8 mai, avenue Paul Bert. Elle se fera donc le dimanche 4 juin prochain, en même temps que celle de la rue Jean Lebas.

Ces quatre dimanches de consultation citoyenne seront aussi des moments privilégiés pour se rencontrer, échanger, c'est aussi le côté agréable de ces journées.

Alors tous aux urnes et au plaisir de passer un petit moment ensemble et de vous faire part des projets en cours de réalisation.

Ils sont nombreux, car votre ville progresse.

Gaëtan JEANNE

Maire de Lys-lez-Lannoy Conseiller Métropolitain LYSSOISE

VISITE AU THÉÂTRE DE L'EDEN



Les collègiens à l'écoute du régisseur

se sont rendus au Théâtre de l'Eden pour découvrir le monde du spectacle. C'est le régisseur Jérémy Bourgain qui les a accueillis.

ANS le cadre éducatif des EPI (Enseignements Pratiques Interdisciplinaires), les collégiens sont invités à la découverte du monde professionnel.

Des élèves du collège Gambetta ils ont reçu des informations sur l'histoire du spectacle en général, sur l'architecture du Théâtre de l'Eden, sur le métier d'intermittent ou encore sur les formations proposées par ce milieu.

> Ils ont également appris comment était réalisé un spectacle avec les différentes étapes : la création, la production et le show.

Les collègiens ont aussi visité la Au cours de la visite du 7 février, salle des Bains Douches.

PRÉVENTION ROUTIÈRE SENIORS

Une rencontre est organisée sur le à cette journée de sensibilisation thème "Seniors, restons mobiles!" le jeudi 6 avril prochain de 14h à 18h au centre culturel Agora.

TETTE sensibilisation s'adresse et la Police Municiple. aux personnes âgées de 65 ans et plus. L'objectif de cette journée est de vous aider à conduire le plus longtemps possible. La rencontre se déroulera en 4 temps avec 4 ateliers :

- Test de connaissance du code de la Route ; contrôle technique du véhicule; test visuel et test auditif; stand d'information.

Mme Prokopowicz, conseillère municipale déléguée à la prévention santé, M. Mortier et M. Amblot, adjoint et conseiller à la sécurité de la Ville sont heureux de vous inviter

à la sécurité routière destinée spécialement aux seniors.

Les services organisateurs sont le Service Prévention Santé du CCAS

Des partenaires ont répondu présent : CE optique, Visio Optique, Nord Audition, le Contrôle Technique Lyssois, Auto Ecole Noel et la CARSAT.

Les inscriptions se feront au CCAS les mardi 7 mars et le vendredi 17 mars de 9h à 11h. Renseignements: Tél. 03 20 81 82 06.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE **TOUS RESPONSABLES**

JUBILAIRES

P OUR célébrer les couples dont l'amour est à l'épreuve du temps, la cérémonie des Jubilaires mettra à l'honneur les couples comptabilisant 50, 60, 65 ou 70 ans de mariage en 2017.

Pour vous inscrire, il vous suffira de vous rendre à l'accueil de la mairie du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Merci de vous munir de votre livret de famille, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et d'une photo des mariés.

Cette photo vous sera restituée le jour de la cérémonie prévue le samedi 27 mai prochain.

Les inscriptions auront lieu du 1er au 31 mars 2017. __

VOYAGE

E syndicat d'initiative de la ville organise un voyage en Ecosse du 21 au 28 juin 2017.

Renseignements au Syndicat d'Initiative aux jours de permanence : le mercredi et le samedi de 14h à 17h à l'Espace Culturel Agora Maurice Caudron, situé au 199 avenue Paul Bert.

Contacts: syndicat.initiative@ tourisme-lyslezlannoy.com

Tél: 03 20 82 30 90. _

TRANSPORTS

D ES aménagements de l'offre de transports dans la ville sont entrés en vigueur le lundi 30 janvier dernier.

L'offre de début de soirée de la ligne 37 qui relie Villeneuve d'Ascq à Hem, Lannoy, Lys, Roubaix et Wattrelos a été ajustée avec désormais des derniers départs vers des terminus vers 20h.

Plus d'informations sur le site www.transpole.fr _





AIDE DE LA BGE

OUS avez une idée ou un projet pour la création d'une entreprise?

C'est à la Boutique de Gestion des Entreprises (BGE) que tout peut commencer.

Les bases indispensables à la création sont abordées au cours d'un atelier collectif de 4h.

L'atelier collectif est la porte d'entrée au parcours de création d'une entreprise.

Ces rendez-vous sont organisés très régulièrement au sein des 20 antennes de BGE présentes dans le Nord-Pas de Calais.

Il suffit de contacter l'antenne la plus proche de chez vous ou de vous inscrire en ligne.

Les points essentiels pour savoir comment monter son entreprise sont abordés au cours de cet atelier collectif.

Avec toutes les informations essentielles en poche, vous pourrez ainsi commencer un accompagnement individuel.

BGE Hauts de France - Antenne de Roubaix située au 2, Boulevard du Général Leclerc à Roubaix.

Tél. 03 28 33 63 63 et www. bge-hautsdefrance.fr _



Adjoint aux Travaux et



LYS RÉNOV HABITAT Adjoint à l'Emploi, à la Vie Économique



Le nouvel entrepreneur Christian Shipman en plein chantier.

Avec Lys Rénov Habitat, vous

êtes assurés d'avoir des chantiers

de grande qualité exécutés dans

les règles de l'art, réalisés par des

Pour lancer son activité, Christian

et Marie-Andrée ont suivi une for-

mation sur la création d'entreprise

proposée par la Boutique de Gestion

des Entreprises (BGE). Ils ont reçu

des conseils très utiles pour la ges-

tion et la comptabilité de leur entre-

prise ou encore pour la création de

Lys Rénov Habitat est situé au 156

Lys Rénov Habitat vous propose

un devis gratuit et personnalisé par

rapport à vos attentes, pour une

satisfaction complète de votre part.

ou lysrenovhabitat@gmail.com et

www.lys-renov-habitat.com.

Contacts: Tél. 07 82 36 80 58

rue Échevin et peut intervenir dans

un rayon de 50 kilomètres.

leur site internet.

ouvriers qualifiés et spécialisés.

Cette nouvelle entreprise propose ses services pour les travaux de maçonnerie, les extensions et la rénovation de l'habitat. Pour lancer son activité, Christian Shipman est entouré de sa famille.

ORT de plusieurs années d'expérience dans le domaine de l'habitat et d'un savoir faire reconnu, il a décidé de se mettre à son compte, avec le soutien de son épouse Marie-Andrée et de son fils Dylan.

Lys Rénov Habitat est créé depuis le 22 décembre 2016 et présente de nombreuses compétences : rénovation, maçonnerie générale, plâtrerie, isolation, démolition, revêtements pour sols et murs, assainissement et également menuiserie intérieure et extérieure avec la pose de fenêtres, de volets roulants, de portes d'entrée et de garages.

Christian Shipman compte plus de 26 ans d'expérience dans le bâtiment.

STADE JEAN CHOLLE ES travaux pour la réalisation Les des vestiaires ont débuté. Les

fondations avec les canalisations et les réseaux ont été effectuées.

La prochaine étape sera le coulage de la dalle principale.

L'emprise totale au sol de cette construction est de 400 m².

On trouvera des blocs sanitaires, des douches, une infirmerie, une salle de musculation ou encore des vestaires réservés aux arbitres.



Narie-Catherine Amblot, Adiointe à l'État Civil.

DOSSIER ine Amblot, tat Civil,

ÉLECTIONS EN 2017 : LES MODALITÉS

Les élections présidentielles auront lieu le dimanche 23 avril pour le premier tour et le dimanche 7 mai pour le second tour. Ensuite, les élections législatives se dérouleront le dimanche 11 juin et le dimanche 18 juin.

OUR voter lors de ces scrutins, vous devez être inscrit(e) sur les listes électorales de la ville.

Cette démarche volontaire devait être accomplie au cours de l'année 2016 pour les nouveaux électeurs.

Les cartes électorales seront envoyées courant mars au domicile des citoyens lyssois inscrits.

Pour rappel, en cas de déménagement à l'intérieur de la ville, vous êtes prié(e) de bien vouloir vous manifester auprès du service État Civil-Élections. Tout changement d'adresse signalé au cours de l'année 2017, et le cas échéant, tout changement de bureau, seront pris en compte pour 2018.

DU CHANGEMENT

Pour des raisons de sécurité, les bureaux de vote n° 1, 2, 3, 4, 5, 7, 8, 9 et 10 seront centralisés à la salle des fêtes André Desmulliez située avenue Paul Bert. Quant au bureau de vote n° 6 (anciennement localisé au Fresnoy), il sera situé dans le hall de la Mairie. Ces mesures de regroupement des bureaux de vote prennent effet pour cette année 2017, à la fois pour les élections présidentielles et les élections législatives.

Les personnes désireuses de participer au déroulement de ce scrutin, en tant qu'assesseurs, sont invitées à se rapprocher du service État Civil-Élections.





LES PROCURATIONS

En cas d'empêchement ou d'absence lors de ce scrutin, vous pouvez voter par procuration.

Les procurations peuvent être établies soit sur le formulaire cartonné habituel, soit sur un formulaire disponible en ligne (cerfa n°14952*01) sur le site internet www. service-public.fr

Dans les deux cas, il faut vous présenter personnellement au commissariat, à la gendarmerie ou au consulat, en étant muni(e) de votre carte nationale d'identité ou de votre passeport.

Il vous faudra alors fournir des informations sur votre mandataire, c'est-à-dire la personne qui votera



- 1 La carte électorale officielle
- 2 Le buste de Marianne dans la salle du Conseil.
- 3 La procuration donne la possibilité de désigner un autre électeur pour voter à votre place.

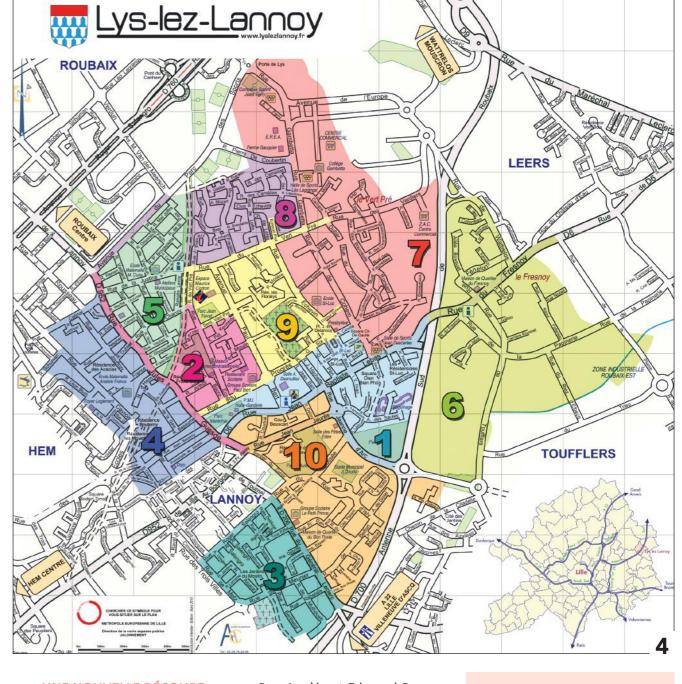
pour vous : nom, prénom(s), date et lieu de naissance et adresse.

Cette personne doit impérativement être inscrite sur les listes électorales de la ville mais pas forcément dans le même bureau de vote.

Chaque électeur ne peut recevoir qu'une seule procuration par tour de scrutin d'une élection.

Afin que vous soyez dans les délais impartis pour pouvoir voter par procuration, il est conseillé d'effectuer cette formalité dès que possible et au plus tard : le vendredi 21 avril 2017 - 12h, pour le 1er tour, et le vendredi 5 mai 2017 - 12h, en cas de second tour.

Les commissariats de Roubaix et de Hem sont géographiquement les plus proches de Lys-lez-Lannoy.



UNE NOUVELLE DÉCOUPE

Une nouvelle découpe électorale a été effectuée, modifiant ainsi le numéro de bureau de vote de certains électeurs lyssois.

Il s'agit des rues suivantes :

- Rangée Verdier rue Thiers, rue Thiers: les électeurs voteront au bureau de vote n°1 (anciennement bureau de vote n°6).
- Rue du Maréchal Joffre, rue de la Paix : les électeurs voteront au bureau de vote n°5 (anciennement bureau de vote n°8).

- Rue Angèle et Edmond Derreumaux, rue Gutenberg: les électeurs voteront au bureau de vote n°7 (anciennement bureau de vote n°6).
- Rue Jacques Prévert : les électeurs voteront au bureau de vote n°8 (anciennement bureau de vote n°5).
- Contour Echevin, rue Echevin prolongée, rue Echevin, sentier de Roubaix : les électeurs voteront au bureau de vote n°9 (anciennement bureau de vote n°7).

Ces changements seront indiqués sur les nouvelles cartes électorales reçues par les électeurs.

UN SERVICE POUR SE DÉPLACER

Comme à chaque scrutin, la ville propose de véhiculer les citoyens à mobilité réduite jusqu'à leur bureau de vote.

Pour cela, ils doivent se signaler auprès du service État Civil-Élections au 03 20 75 27 07 postes 121 ou 122, jusqu'au vendredi 21 avril pour le premier tour et jusqu'au vendredi 5 mai pour le second tour.

POINT SUR LA VIDÉOPROTECTION



L'objectif de la vidéoprotection est autorisation préfectorale. Depuis d'assurer la sécurité collective, dans le respect des libertés individuelles. Soucieuse de conforter la sécurité des personnes et des biens, la ville a fait le choix de ce système dès 2014.

UJOURD'HUI, les habitants bénéficient de 27 caméras fixes. Le dispositif participe pleinement à la prévention qui est essentielle.

Elle est aujourd'hui utilisée pour protéger certaines zones sensibles.

Depuis sa mise en place, ce système a permis l'élucidation de plusieurs enquêtes judiciaires, notamment des vols à la roulotte, des dégradations volontaires.

UN CADRE LÉGAL

L'installation de systèmes de vidéoprotection est prévue par la loi n°95-73 du 21 janvier 1995 modifiée (articles 10 à 13).

Ces textes prévoient qu'afin de pouvoir installer des systèmes de vidéoprotection, la commune doit avoir préalablement obtenu une

l'entrée en vigueur de la loi d'orientation pour la performance de la sécurité intérieure (LOPPSI) du 14 mars 2011, la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) est compétente pour contrôler, sur le territoire national, l'ensemble de ces dispositifs.

LES OBJECTIFS RECHERCHÉS

- Améliorer la tranquillité urbaine. Dissuasion et prévention : des caméras visibles et des panneaux informatifs au sein de la ville sont des moyens dissuasifs.

Rassurer la population : vols à l'arraché, agressions violentes, accidents de la route, etc...

- Lutter contre l'insécurité.

Augmenter la réactivité des forces de l'ordre sur le terrain : la vidéoprotection est l'outil d'aide à l'enquête indispensable.

Apporter des éléments de preuves et identifier les suspects. Un système de vidéoprotection contribue à améliorer l'anticipation des forces



de l'ordre sur le terrain.

- Optimiser l'exploitation de la ville. Vidéo-gérer l'espace public : en

mutusalisant l'usage des caméras pour améliorer la sécurité et la gestion des espaces publics.

Vidéo-surveiller le réseau routier : la vidéo peut aider à l'acheminement des secours et à identifier les circonstances de certains accidents.

Vidéo-détecter les dégradations des bâtiments, les tags ou encore les dépôts sauvages.

Années	Secteur Maurice Titran	Parking Cimetière	Secteur Eglise Saint Luc
2014	22 faits recensés	4 faits recensés	7 faits recensés
2015	20 faits recensés	5 faits recensés	0 faits recensés
2016	9 faits recensés	2 faits recensés	0 faits recensés

Faits recensés sur les 3 dernières années grâce à l'exploitation du système et permettant de fournir des renseignements concernant des affaires faisant l'objet d'une enquête judiciaire. Chiffres non-négligeables quand on sait le retentissement qu'une seule de ces affaires peut avoir sur les victimes.

ENQUÊTES DE L'INSEE

Des enquêtes sont régulièrement menées dans la ville par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE).

USQUE septembre 2017, une de tude est réalisée sur la consommation et le budget des ménages. Elle est appelée "budget de famille". Une autre enquête, prévue jusque fin mars 2017, est effectuée sur la formation des adultes.

Une enquête enfin est effectuée chaque trimestre sur l'emploi, le chômage et l'inactivité.

Les résultats sont bien entendu anonymes et confidentiels.

Pour faire ces études, un échantillon de foyers est présélectionné.

Les ménages recevront une lettre

cielle avec photo, l'accréditant pour

cette mission. Merci par avance de lui réserver un bon accueil.

chargé de l'enquête.

mentionnant les modalités de

l'étude ainsi que le nom de l'agent

Cet enquêteur de l'INSEE sera

muni d'une carte nominative offi-

EDEN DU RIRE

Du rire, encore et encore avec le Festival de l'Humour l'Eden du Rire!

LYS, les zygomatiques ne se reposent pas... En effet, après Jeanfi Janssens, nous accueillons les 24 et 25 mars prochains la 8ème édition de l'Eden du Rire avec des valeurs sûres, à savoir Cyril Etesse (le gagnant du Tremplin 2016) le vendredi soir, à 19h30, avec des textes bien tournés et un humour avec un petit je ne sais quoi de Louis de Funès, excusez du peu!

Suivi du fameux et interactif Tremplin d'Humour, qui vous permettra de choisir parmi les 3 candidats présents celui qui inaugurera la 9^{ème} édition en 2018.

Adjointe à la Culture, à l'Animation et aux Seniors.

Le lendemain, ce sera le tour de Gil Alma, alias "Minou" dans la série "Nos chers voisins" et un rôle dans le dernier Dany Boon, "Raid Dingue".

Comme il le dit lui-même, il est sur scène, comme il est à la ville et à la télé : sans prise de tête et un poil barré. Au moins c'est clair. Il nous invite donc à son nouveau spectacle "La vie est belle", dans lequel "il dit tout et donne tout"! C'est ce que nous allons voir! A découvrir absolument samedi dès 20h au théâtre de l'Eden.

Avec ces 2 soirées consacrées au rire et à la bonne humeur, à Lys, on ne boude pas son plaisir!

Tarifs: 10€ le spectacle, 8€ avec le Pass Culture. Pass 2 soirées : 18€, 12€ avec le Pass Culture.



CARNAVAL DE LA VILLE

Le carnaval se déroulera le samedi 11 mars avec un cortège festif et coloré dans les rues!

Lys-lez-Lannoy ()

👕 нèме choisi pour 2017 : l'Amérique du Sud, pour réchauffer les cœurs!

Le Petit Prince part de son côté à 14h pour rejoindre les autres écoles dans la cour du groupe scolaire Paul Bert pour un départ général dès 15h, en présence d'Astruc, notre géant. Et l'arrivée de tous les participants se fera à Agora entre 16h et 16h30.

Les becs sucrés pourront se restaurer aux stands des APE.

Venez nombreux et déguisés pour célébrer l'arrivée prochaine du printemps! Buvette sur place.



THE ESCAPIST



Repérés par les Inrocks Lab, ce groupe nordiste difficilement classable (Indie Folk Rock...) a fait les premières parties de Yodelice, Balthazar, ou Aaron... Rien que ça... Un concert est prévu le 18 mars prochain aux Bains Douches.

E sont les Inrocks qui en parlent le mieux : "La musique de The Escapist, c'est d'abord tout cela, ce passé, cette trame personnelle sur laquelle se brode avec talent les strates délicates d'arrangements subtils de guitares acoustiques, de violons, de cuivres ou de claviers.

Un univers pavé de folk émouvante, de rock sensible, mâtiné d'ambiances pop redoutables. Il suffit de fermer les yeux et de se laisser porter.

Et puis il y a les textes en Anglais. Romain Basset, l'âme du groupe, chanteur guitariste est bilingue.

Les textes nous rappellent à notre condition humaine, à nos doutes et erreurs, à nos regrets ou remords, à nos délicates ou futiles espérances.

Source inépuisable d'inspiration, c'est de l'intime vers l'universel que tend la poésie lyrique de The Escapist. La route est libre et s'annonce déjà des plus intenses.

D'ailleurs, qu'importe la destination, l'important étant le voyage, c'est là toute la philosophie de The Escapist et on embarque volontiers en sa compagnie". Alors voyageons ensemble le samedi 18 mars à 20h aux Bains Douches! Guest: en première partie, le groupe Lillois Strunt.

Tarifs : 5€ ou 3€ avec le Pass Culture. Réservations par téléphone au 03 20 81 86 56 ou par mail sur : reservation@mairie-lyslezlannoy.com

Espace réservé aux différents groupes du Conseil Municipal pour leur expression libre, en application de la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité et du réglement intérieur du Conseil Municipal adopté le 10/12/2014.

A NOTER

La prochaine séance du Conseil Municipal se tiendra le mercredi 1er mars 2017 à 19h, salle du Conseil en mairie.

Retrouvez l'ordre du jour, les comptes rendus des débats et les délibérations du Conseil Municipal sur le site Internet

www.lyslezlannoy.fr

UNION POUR LES LYSSOIS GROUPE MAJORITAIRE

avons listé des points de divergences avec l'opposition qui essaie de reprendre à son compte nos actions. Nous souhaitons apporter davantage de précisions.

La gauche lyssoise n'a pas voté pour l'installation de caméras autour de l'espace Titran, ni à l'entrée du quartier du Fresnoy, contrairement à leurs dires. Quand Lys ensemble était aux affaires, une alerte sur les manquements de l'épicerie solidaire avait été

ANS le dernier Lys info nous faite, sans actions de sa part... Nous nous agissons pour que la loi soit respectée. Nous aimons notre ville, nous agissons dans un contexte plus difficile qu'auparavant, avec un désengagement de l'Etat au niveau de la sécurité, de l'éducation nationale...

> Nous sommes toujours disponibles pour échanger avec vous afin de faire progresser notre commune!

> F.PILLOIS du groupe Union Pour les Lvssois

LYS ENSEMBLE

arguments de l'opposition sur un ton agressif, en caricaturant des débats vieux de plusieurs mois, en essayant de discréditer ses adversaires plutôt que de valoriser sa propre action, cela traduit son angoissante fébrilité et un aveuglement inquiétant sur l'importance des enjeux à venir.

puisqu'on nous oblige à descendre dans le caniveau, NON, nous ne sommes pas d'accord pour que votre argent soit utilisé pour la mainte-

UAND la majorité répond aux nance de caméras qui protègent des intérêts privés dans une zone sans habitation! Et ce, même si ces caméras ont été payées par les entreprises.

Nous avons voté POUR l'extension de la vidéosurveillance partout dans la ville pour renforcer votre sécurité dans tous les quartiers. Face aux mensonges et à la calomnie qui tentent de nous salir depuis plus de Nous restons dignes, mais trois ans, nous disons STOP, et nous regrettons, chers Lyssois, ce spectacle affligeant qui vous est imposé!

Les élus du groupe Lys Ensemble

C'EST VOUS QUI VOYEZ, VOUS QUI DÉCIDEREZ

UDGET ça suffit : Baissez la taxe c'est de baisser la taxe d'habitation d'habitation des Lyssois ! Nous pour tous (comme à Roubaix). ne rentrerons plus dans le jeu de "pokers menteurs" entre des élus UPL-LYS ENSEMBLE qui ensemble appliquent sur notre ville la rigueur!

C'est leur droit de profiter des Lyssois... Leur devoir actuellement

Réunion "Lyssois, c'est vous qui voyez, vous qui déciderez" à la mairie, salle Amana le 4 Mars de 10h à 12h. Tél. 06 37 69 98 70.

Aline ANDRE - Lyssois, c'est vous qui voyez, vous qui déciderez

AD'AP POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES



Pascale Demets, conseillère déléguée au handicap Permanence en mairie sur rendez-vous.

N juin 2015, le conseil municipal a voté l'AD'AP (Agenda D'Accessibilité Programmée) et s'est engagé à verser chaque année 100 000 euros de son budget pour améliorer l'accessibilité des bâtiments municipaux.

18 mois après, 6 bâtiments municipaux inscrits dans l'AD'AP sont maintenant accessibles.

En 2016, des travaux d'accessibilité ont été engagés au Parc Maréchal et à la maison de quartier du Bon Poste.

L'accès PMR (Personnes à Mobilité Réduite) de l'église Saint Luc a subi une remise aux normes. Au cimetière, un nouvel enrobage facilite le cheminement des personnes à mobilité réduite.

A la Ferme du Gauquier, l'installation de bandes podotactiles sécurisent les déplacements des personnes malvoyantes.

Dans la salle De Bee, l'installation d'une boucle magnétique apporte un confort auditif aux personnes malentendantes.

Pour plus d'informations pratiques: www.lyslezlannoy.fr rubrique solidarité/ handicap _



YOSEIKAN BUDO



Agnès Le Lannic.

notre art martial.

au sein des familles.



Préligue

19/03 - 15h: reçoit Haubourdin

CLUB PONGISTE LYSSOIS

Pro A

28/03 - 19h : reçoit Mayenne

ÉCOLE DU MOUVEMENT

National 3 Masculin **19/03 - 16h** : reçoit I.A.F.V.O. National 3 Féminin

18/03 - 19h : recoit Villers Cotterets



Le Yoseikan Budo Club organise depuis plusieurs années des journées Sports/Familles afin de faire découvrir le Karaté Jutsu aux parents des enfants pratiquants.

'OBJECTIF principal est d'expliguer à la fois la démarche pédagogique du club et l'ensemble de l'art martial que nous pratiquons.

Nous travaillons avec un public familial ayant comme objectifs prin-

VIGNETTES ET HANDICAP

C ONCERNANT la vignette anti-pollution apposée sur les véhicules, pour les personnes handicapées : par le décret numéro 2016-847 du 28 juin 2016, l'accès à la zone à circulation restreinte ne peut être interdite aux véhicules portant la carte de stationnement pour les personnes handicapées.

La vignette anti-pollution est obligatoire, elle est liée au véhicule et non pas à la personne handicapée. La carte doit être visible sur le pare-brise.

Pour la mise en place de la circulation alternée, les personnes ayant une carte de stationnement handicapée peuvent circuler tout à fait librement.

Attention, la personne handicapée doit être présente à l'intérieur du véhicule. Plus d'infos : www.certificat-air.gouv.fr

Informations pratiques solidarité handicap: www.lyslezlannoy.fr_

SORTIES DE TERRITOIRE

cipaux d'inciter les personnes à pra-

tiquer du sport et de populariser

Fort de 14 enseignants diplômés

d'Etat et de 18 ceintures noires (1ère

à 5ème Dan), l'association souhaite

poursuivre le développement de

son activité sportive et de détente

Contact: M. Stéphane Lewitte au 06

16 19 13 55 et slewitte@gmail.com_

EPUIS le 15 janvier 2017, un mineur non accompagné de ses parents (ou d'une personne détentrice de l'autorisation parentale), ne pourra plus quitter la France sans autorisation.

L'autorisation de sortie du territoire prend la forme d'un formulaire à télécharger (imprimé Cerfa N°15646*01), à remplir, à signer et à présenter.

L'enfant qui voyagera dans un pays étranger sans être accompagné de l'un de ses parents devra donc présenter les 3 documents suivants :

Sa pièce d'identité de mineur : carte d'identité ou passeport.

Le formulaire d'autorisation signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale.

La photocopie du titre d'identité du parent signataire du formulaire d'autorisation.

Plus d'informations sur le site www.service-public.fr_

NOUVEAU À LYS

Mme ANAIS PIRES

Conseillère en orientation, prestations scolaires + particuliers. Tél. 06 25 91 41 41.

M. ÉRIC WILECZEK

Artisan - Travaux de revêtement des sols et murs Tél. 06 24 14 52 18.

LES BONS TUYAUX

M. DJAMEL CHELALI Artisan - Travaux d'installation d'eau et de gaz Tél. 06 68 90 38 91.

Mme SONIA DAHEL

Artisan - laverie et blanchisserie Tél. 06 51 36 19 32.

LYS RÉNOV HABITAT

M. Christian SHIPMAN Maçonnerie - Rénovation Tél. 07 82 36 80 58.



VENDREDI **31** - Chorale de Gruson. A 20h au Théâtre de l'Eden.

MARS 2017

VO3 KLINL	JEZ.	WOUS DU MOIS A TELECHARGER 30K WWW.IYSICZIGIIIIOY.II
MERCREDI	1	 Début des inscriptions pour la cérémonie des Jubilaires. (voir article page 4) Séance du Conseil Municipal. A 19h salle du Conseil, séance ouverte au public.
JEUDI	2	- Club lecture. A partir de 18h, à la bibliothèque municipale.
SAMEDI	4	- Distribution des Colis. Au Béguinage de 9h30 à 11h30. Se munir de son coupon.
DIMANCHE	5	- Banquet de Printemps. Ouverture des portes à 12h à la salle Desmulliez. Animé par le groupe Vogue. Se munir de son coupon.
LUNDI	6	 - Inscriptions tous les lundis de mars pour la braderie du 1^{er} mai. Pour les habitants des rues du capitaine Parent, des frères Delreux, Meunier, Rabelais et Mulhouse. Maison de quartier du Bon Poste de 14h30 à 17h. Tarif: 5€ les 2 mètres. - 6 et 25: Temps d'échanges avec les assistants maternels. A la Maison de la Petite Enfance "La Pépinière". Rencontres organisées par le RAM et réservées aux assistants maternels. La thématique: "La motricité libre, on en parle". Le lundi 6 mars à 19h et le samedi 25 mars à 9h. Renseignements et inscriptions par mail: ram.pepiniere@mairie-lyslezlannoy.com
MARDI	7	 - 7 et 17: Inscriptions au CCAS de 9h à 11h pour la Prévention Routière à destination des Seniors. Pour toute information contacter le CCAS au 03 20 81 82 06. (voir article page 4) - Atelier Mémoire à l'Espace Maurice Titran de 14h15 à 15h45. Groupe 1. Sur inscriptions. - Inscriptions scolaires pour l'année scolaire 2017/2018. Elles se font jusqu'au 13 mai 2017 du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, le samedi de 9h à 11h au service guichet unique de la mairie. Tout dossier incomplet sera refusé. Seuls les responsables légaux peuvent procéder à l'inscription des enfants.
MERCREDI	8	- Repas Carnaval de l'association Les Amis du Béguinage. A 12h au Béguinage.
SAMEDI	11	 11 et 25 : Atelier de pratique sportive mère-enfant de 14h à 16h à la salle Paul Bert. Inscriptions auprès de Monsieur ARNAUD, par téléphone au 03 20 75 04 36 ou par mail : marnaud@mairie-lyslezlannoy.com Carnaval de la Ville. Départ de l'école Paul Bert à 15h. Départ de l'école Le Petit Prince à 14h. Assemblée Générale du Comité du Fresnoy à 18h30, au Restaurant "Les Pyramides". Renseignements sur le site internet : http://comitedufresnoy.free.fr
MARDI	14	- Atelier Art Floral de 9h30 à 11h00 et de 14h30 à 16h au Béguinage. Sur inscriptions.
SAMEDI	18	- The Escapist. Concert à 20h à la salle des Bains Douches au Théâtre de l'Eden. Tarif : 5 € ou 3 € avec le Pass Culture. Réservations : 03 20 81 86 56 ou reservation@mairie-lyslezlannoy.com
MARDI	21	 Inscriptions Atelier Mémoire pour les mois d'Avril, Mai et Juin au CCAS de 9h à 11h. Atelier Mémoire à l'Espace Maurice Titran de 14h15 à 15h45. Groupe 2. Sur inscriptions.
MERCREDI	22	- Goûter de l'association Les Amis du Béguinage. A 14h au Béguinage.
VENDREDI	24	 - Inscriptions au CCAS de 9h à 11h pour les Seniors à l'atelier Pâques intergénérationnel. Il se déroulera le mercredi 12 avril. - Eden du Rire. One Man Show de Cyril Etesse à 20h au Théâtre de l'Eden. Tarif : 5 € ou 3 € avec le Pass Culture. Pass 2 soirées : 18€, 12€ avec le Pass Culture. Renseignements et réservations au 03 20 81 86 56.
SAMEDI	25	- Eden du Rire. One Man Show de Gil Alma à 20h au Théâtre de l'Eden. Tarif : 5 € ou 3 € avec le Pass Culture. Pass 2 soirées : 18€, 12€ avec le Pass Culture. Renseignements et réservations au 03 20 81 86 56.
DIMANCHE	26	- Café-Théâtre "Best of de Oufs 3". Par l'Association Pirouette. A 16h au Théâtre de l'Eden. Au profit des Restos du Cœur. Tarifs : 7€ et 8€. Réservations par mail : lapirouettetheatre@free.fr
MERCREDI	29	- Séance du Conseil Municipal. A 19h salle du Conseil, séance ouverte au public.
VENDBEDI	21	Charala de Cruson A 20h au Théâtra de l'Edan